



APPEL à des Assises Régionales des personnels GRETA

L'intersyndicale appelle les agent·es des GRETA avec le soutien des militant·es et responsables locaux à se réunir, à mettre en place des heures d'information syndicale, à participer aux stages disponibles afin de mettre en place partout des **Assises régionales intersyndicales des GRETA** avant la fin de l'année 2024 pour évaluer la situation et **établir leurs revendications à porter auprès de nos décideurs dans la perspective de la tenue d'Assises Nationales des GRETA au printemps 2025.**

L'intersyndicale a pour objectif d'obtenir une transparence et une harmonisation des conditions de travail dans les GRETA.

Un objectif avorté du GT15 qui, sous couvert de l'autonomie des EPLE, n'a pas enrayeré la dégradation des conditions de travail et de rémunération des agent·es des GRETA qui, bien qu'ils et elles assurent la seconde mission de l'Éducation Nationale ne sont pas traité·es de façon équitable sur le territoire.

Une situation fragilisée par la concurrence libérale et un contexte politique de STOP and GO à laquelle s'ajoute la course à l'apprentissage qui, en mobilisant certain·es des agent·es des GRETA, pèse sur leurs missions premières de FCA.

Les taux de rotation parmi les personnels est symptomatique de l'épuisement professionnel de très nombreux agents. L'état de nos professions est tel que des collègues y ont laissé leur vie.

Les fusions de GRETA se poursuivent, diluant les liens et le dialogue social. Leur situation vis à vis de l'apprentissage, source de revenus complémentaires artificiellement subventionnés par l'État et souvent placés sous la responsabilité de GIP académiques dictant leurs règles, n'est pas équitable. **Ce contexte génère de la souffrance pour les agent·es et, sans discours clair de l'institution,** des craintes pour l'avenir de la mission première de la formation continue des adultes.

Par ailleurs les Conseillers en Formations Continue « CFC », personnels du rectorat, mis à disposition des GRETA, voient leurs missions dériver, avec un nouveau référentiel métier diffusé sans la définition d'un mode d'emploi et sans une présentation en instance nationale et alors que la modification du décret de 1990 vers les missions de CFP « conseiller en Formation professionnelle » n'est toujours pas publiée. Sans compter que la promotion de l'apprentissage risque de dégrader leur mission de conseil pour le développement de l'activité de formation tout au long de la vie du GRETA.

Nous constatons une dégradation du « dialogue social » malgré l'existence des commissions du personnel où les représentant·es du personnel, parfois désignés, n'ont pas les moyens en temps de se former, ni d'intervenir. Les élu·es aux Conseils d'Administration des lycées supports du GRETA sont encore trop peu en lien avec les agent·es du GRETA alors que c'est **ce CA qui doit valider ou non tous les aspects de l'organisation et du fonctionnement du GRETA dont la politique de l'emploi et les choix RH.**

Des luttes locales apparaissent de façon ponctuelle et sont là encore autant d'alertes qui nous préoccupent mais sont aussi pour nous des signes d'encouragement à développer l'action collective.

Proposition : *Contactez les représentant·es des organisations syndicales au Conseil Consultatif Régional Académique de la Formation Continue des Adultes (CCRAFCA) de votre région ainsi que les sections locales des organisations syndicales qui n'y siègeraient pas afin de leur communiquer nos revendications et d'organiser nos actions avec leurs soutiens.*